BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

Décision n° 20884 du 12 septembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR: INTJ1924510S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 31612 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828652S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er octobre 2019 :

Motscha Christophe NIGEND: 161159 NLS: 8018273

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er octobre 2019 :

Gangneux Michaël NIGEND: 144161 NLS: 8002856

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er octobre 2019 :

 Delrue Benjamin
 NIGEND : 303 945
 NLS : 8090 817

 Baille-Barrelle Laurent
 NIGEND : 178 700
 NLS : 8029 401

 Letombe Gaétan
 NIGEND : 301 168
 NLS : 8090 201

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er octobre 2019 :

 Wintrebert Anthony
 NIGEND: 344 197
 NLS: 8138 721

 Intem Geoffroy
 NIGEND: 306 363
 NLS: 8100 661

 Nommay Floris
 NIGEND: 219 161
 NLS: 8065 103

 Péronne Julien
 NIGEND: 325 133
 NLS: 8114752

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 septembre 2019.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord, G. CAZENAVE-LACROUTZ